

1/32° DE FINALE DE LA COUPE DE FRANCE "REGIONALE MASCULINE" 2022-23

(we du 14/15 janvier 2023)

RAPPELS REGLEMENTAIRES

► Surclassements

• Les joueurs de 16 ans (nés en 2006) sont autorisés à participer à la Coupe de France Régionale, s'ils sont autorisés en Championnat Régional. Ce surclassement doit obligatoirement être mentionné dans Gesthand. En cas de non-respect, le match sera déclaré perdu par pénalité pour le club fautif.

• Les joueurs qui ont disputé, au moins une rencontre en Championnat de France U18 ne sont pas autorisés à participer à la coupe de France Régionale. En cas de non-respect, le match sera déclaré perdu par pénalité pour le club fautif.

► Joueurs autorisés

• Chaque club peut aligner 14 joueurs par feuille de match.

• Seules les licences de type C ne sont pas autorisées sur les feuilles de match de coupe de France. En cas de non-respect, le match sera déclaré perdu par pénalité pour le club fautif.

• Les clubs en convention ou en regroupement temporaire doivent exclusivement aligner sur la FDME, des joueurs validés dans la convention sur Gesthand. En cas de non-respect, le match sera déclaré perdu par pénalité pour le club fautif.

• Tout joueur sera autorisé à participer à une rencontre de Coupe de France à la condition de n'avoir disputé aucune rencontre de niveau supérieur, dans son club actuel ou en cas de mutation hors période dans la saison, dans son club quitté. La notion de niveau à considérer est National, Régional ou Départemental.

► Jours et horaires des matches : samedi entre 18 h et 21 h, dimanche entre 14 h et 16 h. Les matches peuvent se dérouler en dehors de ces tranches horaires, seulement si les deux clubs se sont entendus préalablement. Elles peuvent aussi se dérouler en semaine sous réserve d'un accord préalable du club adverse. Si accord pour jouer en semaine, procéder à une demande de report pour saisir le jour convenu.

La **Coupe de France reste prioritaire** sur les autres compétitions, **aucune demande de report ne sera acceptée** par la Commission quel que soit le motif. Si un match de championnat ou autre compétition est programmé sur ce tour de coupe de France, il devra être reporté.

	MATCH	CLUB RECEVANT	N° CLUB		CLUB VISITEUR	N° CLUB
SECTEUR 1	1	VILLENAVE HBC	6033103	/	BORDEAUX ETUDIANTS CLUB	6033003
	2	STADE MONTOIS	6040004	/	LASSEUBE HANDBALL	6064024
	3	MONTPON-MENESTEROL HANDBALL ©	6024021	/	US MONTAUBAN HANDBALL	6182001
	4	CASTANET RAMONVILLE AUZEVILLE HB	6131018	/	ROC AVEYRON ®	6112001
SECTEUR 2	5	GUINGAMP HB	5322006	/	PONT DE L'IROISE HANDBALL	5329091
	6	ERGUE QUIMPER HB	5329012	/	US GRANDE PRESQU'ILE	6244108
	7	EMERAUDE © DOL DE BRETAGNE	5335009	/	STADE MUNICIPAL HAYTILLON HB	5950008
	8	HBC SAUTRON	6244045	/	CARQUEFOU	6244049
SECTEUR 3	9	BLERE VAL DE CHER HANDBALL	5437009	/	AAEEC PONTS DE CE	6249001
	10	NIORT HB SOUCHEEN	6079001	/	UNION RUELLE MORNAC	6016019
	11	ESCALE ORLEANS	5445039	/	CSM SULLY SUR LOIRE HB	5445002
	12	VERSAILLES HBC	5878041	/	EPERNON	5428020
SECTEUR 4	13	HANDBALL CLUB DE EU	5976027	/	E. US LILLEBONNE /CS GRAVENCHON ©	5976045
	14	HBC ST AMAND LES EAUX PORTE DU HAINAUT	5759069	/	GRAVELINES USHB	5759030
	15	CLUB LAIC OMNISPORT WAHAGNIES	5759053	/	VALENCIENNES HANDBALL	5759127
	16	RACING CLUB BOLBEC HB	5976014	/	Vainqueur Tournoi 29	
SECTEUR 5	17	ASS. ST-AURICE-DU-PERREUX	5894044	/	AS CORBEIL-ESSONNES	5891009
	18	HBC ST-LEU / TAVERNY	5895022	/	USM MALAKOFF	5892019
	19	MONTREUIL HB	5893004	/	LEVALLOIS SC	5892036
	20	BAR LE DUC	5655001	/	CS MONTERELAIS	5877023

	MATCH	CLUB RECEVANT	N° CLUB		CLUB VISITEUR	N° CLUB
SECTEUR 6	21	VAL DE GRAY HB	5270006	/	HB DOLLER/BURNHAUPT/GUEWENHEIM	5668118
	22	HBC CHENOVE	5221101	/	CHEVIGNY ST SAUVEUR HANDBALL	5221014
	23	JARVILLE JEUNES HANDBALL	5654042	/	HOMECOURT HANDBALL	5654005
	24	HOENHEIM	5667028	/	CCA ROUFFACH ©	5668038
SECTEUR 7	25	VAULX EN VELIN HANDBALL CLUB	5169065	/	ES CHAUSSIN HB/ DOLE ©	5239009
	26	HANDBALL EST 43 (MONTEIL) ©	5142038	/	ROANNE RIORGES HANDBALL	5142010
	27	HBC PAYS ROCHOIS	5174016	/	MEYLAN HANDBALL	5138021
	28	HB BOURG LES VALENCE	5126015	/	HBC ANNONEEN	5107032
SECTEUR 8	29	LATTES HANDBALL	6134005	/	HANDBALL CLUB CARCASSONNAIS	6111001
	30	MARTIGUES HANDBALL ®	6313035	/	SUD ACTION MARSEILLE	6313092
	31	E.S.CROS DE CAGNES	6306012	/	VILLEFRANCHE ST JEAN BEAULIEU	6306023
	32	EXEMPT			EXEMPT	